

Rapport intérimaire sur l'examen détaillé

1. **Historique:** À sa réunion du 30 janvier 2008, le Groupe de travail a examiné et approuvé le cadre de référence proposé pour l'examen détaillé et a demandé à la Direction de réduire le temps prévu pour négocier un contrat et sélectionner les consultants pour l'examen. Le Groupe de travail a reçu un rapport intérimaire sur l'examen détaillé à sa réunion du 20 février au cours de laquelle il a été décidé que le Groupe de travail rencontrera les consultants lorsqu'ils seront nommés. Les progrès accomplis à ce jour concernant la négociation d'un contrat pour l'examen détaillé et la sélection d'une société de conseils sont conformes aux plans; le présent rapport est une mise à jour des activités entreprises depuis février.
2. **Présélection des sociétés qualifiées (février 2008):** Initialement, la Direction a effectué une présélection de sociétés susceptibles d'être qualifiées afin d'accélérer le processus de sélection des consultants qui pourraient entreprendre l'examen. La présélection réduit les étapes pour mener à son terme l'appel d'offres et limite le nombre de soumissions à évaluer. Il s'agit notamment de répondre au souhait exprimé par le Groupe de travail à sa réunion du 30 janvier de réduire le temps prévu pour négocier un contrat qui était estimé à 100 jours.
3. Les critères de présélection ont été conçus pour faire en sorte que les sociétés invitées à présenter des soumissions aient l'expérience, la dimension et la capacité nécessaires pour entreprendre cet examen important de la FAO. Les critères requis pour la présélection comprenaient:
 - Des preuves que la société a un chiffre d'affaires annuel minimal relatif aux honoraires de ses consultants en gestion de 20 millions de dollars E.-U.
 - Expérience de l'examen détaillé des processus et de la gestion organisationnels au cours des cinq dernières années;
 - Expérience de l'examen de l'efficacité des processus administratifs dans un organisme public, si possible dans une institution des Nations Unies, au cours des cinq dernières années;
 - Expérience de travail pour une institution des Nations Unies au cours des cinq dernières années;
 - Une déclaration selon laquelle la société sera en mesure de fournir des services et des rapports dans au moins 2 langues de travail de l'Organisation, dont l'anglais.
4. L'appel aux sociétés intéressées susceptibles de satisfaire aux critères de présélection a été largement diffusé, y compris à l'échelle des Nations Unies dans le monde, et par des envois directs de courriels aux sociétés pouvant être intéressées, leur demandant de documenter leurs qualifications et leurs connaissances en matière d'examen détaillés. Suite à cette annonce, neuf offres sont parvenues et cinq ont été jugées comme satisfaisant totalement aux qualifications définies par la FAO, et quatre sociétés ont été refusées parce qu'elles ne répondaient pas aux qualifications requises pour participer. Les cinq sociétés pouvant se qualifier ont été ensuite invitées à présenter des offres pour l'examen détaillé.
5. **Préparation des appels d'offres et présentation des soumissions (février-mars 2008):** La préparation de la documentation d'appels d'offres comprenait la finalisation du cadre de référence pour l'examen sur la base des contributions du Groupe de travail et du personnel de la FAO, la préparation d'une documentation d'appels d'offres supplémentaire incluant la collecte du matériel d'information fourni aux soumissionnaires. Le vendredi 29 février 2008, l'appel d'offres a été

présenté aux cinq sociétés qui ont été jugées qualifiées lors du processus de présélection, avec comme date de clôture le 31 mars 2008

6. En ce qui concerne la présentation de la documentation pour l'appel d'offres, elle a été pour la première fois affichée sur un site Web accessible aux soumissionnaires, ce qui a permis d'éliminer le processus nécessitant des ressources humaines importantes pour reproduire et envoyer les documents. Durant cette période, la Direction a également défini les critères d'évaluation qui pourraient être nécessaires pour évaluer les qualifications des soumissionnaires (voir ci-dessous).

7. En février 2008, la Direction de la FAO s'est aussi penchée sur la mise en oeuvre du cadre de gestion des risques dans l'Organisation. En raison des caractéristiques et des synergies complémentaires entre la gestion des risques dans l'Organisation et l'examen détaillé, et compte tenu de l'importance attribuée par l'Organisation aux deux recommandations de l'EEL, des débats internes ont eu lieu sur la possibilité de fusionner les deux études ou de présenter des appels d'offres parallèles. Il a été conclu que l'effort requis pour synchroniser les deux études pourrait retarder le processus d'appel d'offres pour l'examen détaillé (auquel de toute évidence les Membres accordent un rang de priorité élevé) et que le financement d'une étude de gestion des risques dans l'Organisation n'était pas assuré¹.

8. **Évaluation des soumissions (avril 2008):** L'une des cinq sociétés présélectionnées a refusé l'invitation à participer à l'appel d'offres. Les quatre autres ont présenté leurs offres dans les délais prescrits et elles ont été évaluées par un groupe d'examen des appels d'offres composé de hauts fonctionnaires représentant différents départements de l'Organisation. Conformément aux procédures standard de la FAO, les soumissions ont été examinées en deux étapes indépendantes, faisant d'abord l'objet d'une évaluation technique, puis d'une évaluation financière. Cette procédure garantit que la qualité technique de la soumission est évaluée indépendamment de toutes considérations financières. Une fois les évaluations techniques achevées et le classement communiqué au Service des achats de la FAO, les soumissions financières sont ouvertes et ajoutées à la notation d'ensemble des soumissions. Étant donné l'importance de la qualité dans cet examen, il a été décidé qu'en désignant le soumissionnaire choisi, la notation technique représenterait 75% de la pondération totale et les éléments financiers représenteraient les 25% restants de la notation d'ensemble.

9. **Résultat:** le 23 avril 2008, le groupe d'examen des appels d'offres a achevé son évaluation des soumissions techniques et les soumissions financières vont être ouvertes et évaluées. Une fois que les résultats auront été présentés, il sera demandé au groupe chargé de l'examen de confirmer la société sélectionnée. Le Service des achats finalisera alors le contrat et le nom du soumissionnaire choisi pourra être annoncé d'ici la fin du mois d'avril. La société devrait être en mesure de commencer à travailler sur l'examen détaillé après la remise du contrat.

10. **Prochaines étapes:** Après la signature du contrat avec la société sélectionnée, la Direction de la FAO rencontrera les consultants pour convenir d'un plan de travail. Ce plan de travail identifiera les réalisations intermédiaires telles que demandées par le Groupe de travail et une réunion du Groupe de travail III avec les consultants sera organisée durant la première quinzaine de mai 2008. Ensuite, les consultants devraient adresser des rapports écrits au Groupe de travail ou faire des présentations entre mai et septembre 2008. L'étude globale, dans ses deux phases, suivra le calendrier initial incorporé dans le cadre de référence, la première phase devant être achevée avant la Conférence de novembre 2008.

¹ Il est rappelé qu'à sa réunion du 28 mars, la Réunion conjointe des groupes de travail II et III est convenue de la nécessité d'un cadre de gestion des risques dans l'Organisation mais a demandé des éclaircissements quant aux coûts.